

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

L'an deux mille vingt-deux, le lundi 23 mai, à 20h00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de conférence de l'ex-communauté de communes - 29 Place de l'Hôtel de Ville à Condé en Normandie, sous la présidence de Madame Valérie DESQUESNE, Maire. La convocation individuelle, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été adressés aux conseillers municipaux le mardi 17 mai 2022. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la mairie le mardi 17 mai 2022.

Sont présents les conseillers municipaux suivants : Godwill BABALAO (sauf point 16), Benoît BALAIS, Pascal BILLARD, Patrick BILLARD, Laëtitia BOISSÉE, Nathalie BOUILLARD, Catherine CAILLY, Valérie CATHERINE, Frédérique CLOTEAU, Sylvain DELANGE, Flavien DELÉTRE, Valérie DESQUESNE, Florence DUQUESNE, Sylvain GASCOUIN, Jean-Daniel GOUDIER, Brigitte LAIR, Najat LEMERAY, Isabelle LEPESTEUR, Alain LEQUERTIER, Hervé PONDEMER et Anne ROELANDT.

Ont donné pouvoir :

Xavier ANCKAERT à Nathalie BOUILLARD
Nathalie COLLIBEAUX à Florence DUQUESNE
Pascal DALIGAULT à Valérie DESQUESNE
Nadine LECHATILLIER à Anne ROELANDT
Patrice MÈCHE à Brigitte LAIR
Angélique MOUROCCQ à Sylvain GASCOUIN

Accusé de réception en préfecture
014-200056877-20220523-22_04558-DE
Date de télétransmission : 30/05/2022
Date de réception préfecture : 30/05/2022

Absents excusés :

Jean ELISABETH et Patrick FENOUIL

Nombre de conseillers	Vote à l'unanimité	Nature de l'acte 3-1
- en exercice : 29	- pour : 27	Date de publication = date de télétransmission au contrôle de légalité
- présents : 21	- contre : 0	
- votants : 27	- abstention : 0	
Secrétaire de séance : Benoît BALAIS		
Le compte-rendu du conseil municipal du 28 mars 2022 a été adopté à l'unanimité		

DÉL-2022/060 - Acquisition des parcelles cadastrées CV n°53 et 54 – Commune déléguée de Condé-sur-Noireau auprès des consorts GOSSELIN

Les consorts GOSSELIN sont venus rencontrés Madame le Maire pour informer qu'ils souhaitent vendre deux parcelles cadastrées CV n°53 (3 917 m²) et 54 (701 m²) situées pour partie en zone U et A au PLU sur la commune déléguée de Condé sur Noireau.

Conformément aux acquisitions effectuées récemment par la commune, les consorts GOSSELIN ont donné leur accord pour un tarif de 20 € le m² pour les métrages situés en zone U et 1 € le m² pour les métrages situés en zone A. Il en ressort donc une proposition de vente à la commune au prix de 39 142 €.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ,

- ∠ **AUTORISE** l'acquisition des parcelles cadastrées CV n°53 et 54 au prix de 39 142 € auprès des consorts GOSSELIN (Monsieur Alain GOSSELIN, Madame Catherine GOSSELIN et Madame Evelyne GOSSELIN, Monsieur Jacques GOSSELIN),
- ∠ **CONFIE** le dossier à Maître MARIE, notaire au sein de l'étude notariale de Condé en Normandie pour établir l'acte de cette vente et tout document nécessaire,
- ∠ **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer les actes notariés ainsi que tous les documents afférents à cette acquisition.

Extrait certifié conforme,
à Condé-en-Normandie, le 23 mai 2022

Le Maire,
Valérie DESQUESNE

